**French**

Chers parents,

Nous tenons à vous informer qu'à partir du lundi 1er Novembre , la plateforme où sont annoncés les résultats des auto-tests des élèves a changé.

La procédure à suivre est la suivante :

• Chaque lundi et jeudi , vous devez faire l'auto-test de votre enfant et entrer sur la nouvelle plate-forme edupass.gov.gr pour indiquer le résultat (si l'enfant vient à l'école ou s'il est absent).

• Sélectionnez la catégorie **«Πρόσβαση σε χώρους Πρωτοβάθμιας/Δευτεροβάθμιας Εκπαίδευσης/Ειδικής Αγωγής»** (Accès à l'Enseignement Primaire / Secondaire / Enseignement Spécialisé).

• Sélectionnez **«Δήλωση self test Μαθητών/τριών-Έκδοση Σχολικής Κάρτας για covid-19»** (Déclaration d'auto-test de l'élève / Délivrance de la carte scolaire pour Covid-19 ).

• Vous choisissez comment confirmer vos coordonnées en utilisant soit votre Taxisnet code, soit votre compte bancaire.

• Remplissez les coordonnées de l'école que fréquente votre enfant :

● Région :

● Unité régionale :

● Municipalité :

● Catégorie:

● Type:

● L'école :

• Remplissez les informations de l'élève et de l'auto-test.

• Imprimez la carte scolaire Covid-19, ou copiez-la sur la photocopie , comme auparavant, avec le code.

• De cette façon, le directeur de l'école saura à tout moment qu'à l'intérieur de l'école se trouvent uniquement les personnes (élèves, enseignants/membres, etc.) qui remplissent les conditions de présence physique dans la procédure scolaire en présentiel(face à face) .

• L'enfant doit toujours avoir la carte scolaire dans son sac , imprimée ou manuscrite(écrit à la main) avec le code.

• Si la procédure ci-dessus n'est pas suivie, l'enfant ne sera pas autorisé à entrer dans l'école .

La direction de l'école